

la statue de la Justice retrouve sa place à la Palud

La statue de la Justice qui couronne la fontaine de la Palud depuis le XVI^e siècle, réintègre les lieux après deux mois et demi de travaux. A la suite de l'installation de la nouvelle chèvre en calcaire et des goulots en bronze restaurés dans les règles de l'art, la statue de la Justice est à nouveau placée sur la fontaine de la Palud et règne sur cette place lausannoise historique. Les travaux s'achèveront par l'installation de la ferronnerie restaurée du bassin (anciens supports à corbeilles des lavandières) et l'étanchement de ce dernier. La rénovation sera entièrement terminée dès le 22 octobre 2010.

De nombreuses opérations de rénovation ont eu lieu cet été. Une intervention urgente s'est révélée nécessaire en raison de l'état de vétusté et de détérioration irrémédiable de la chèvre, fracturée au niveau des goulots de la fontaine. La taille de la chèvre d'une part, la réparation et le renforcement des goulots en bronze d'autre part ont nécessité plus de temps que prévu. On a constaté notamment que les goulots n'étaient pas du tout adaptés à la chèvre d'origine. Ils ont vraisemblablement été récupérés d'une autre fontaine, disparue ou inconnue. Les archives du XVI^e siècle et les comptes de la Ville du temps des Bernois permettraient certainement d'élucider la question.

Les goulots ont été maintes fois réparés, et cela sans trop d'égard, tout au long de leurs quatre cent vingt-cinq ans d'existence, ce qui a ajouté de la difficulté à la tâche. Exécutée dans les règles de l'art, la restauration s'achèvera par l'installation de la ferronnerie rénovée du bassin, lequel sera rendu étanche avant la remise en eau de la fontaine.

Ces derniers jours, les services de la Ville ont posé la nouvelle chèvre, une réplique taillée dans un bloc de calcaire de Hauteville, ainsi que les goulots en bronze puis remis en place la colonne de la statue de la Justice. La pose de cette colonne et de la statue a nécessité un échafaudage qui masquera la statue de la Justice, le temps que le restaurateur d'art effectue les retouches de peinture inévitables.

La chèvre originale rejoindra le Musée historique de Lausanne, où sont conservés les originaux de la statue et de la colonne depuis 1930. Ce monument étant classé d'importance nationale, les travaux ont reçu l'aval du Département des infrastructures du canton de Vaud. La statue de la Justice orne la fontaine de la Palud depuis 1585. Les Lausannois retrouvent désormais ce monument, cher à leurs cœurs et muni de son glaive.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00

Lausanne, le 8 octobre 2010